

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/09/07
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

1^{ER} SEPTEMBRE 2023

DATE D’AFFICHAGE :

1^{ER} SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le sept septembre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Lucas JUIGNÉ, Martine MALASSIGNÉ, Laetitia ROSSI, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Anne-Marie GARNIER donne procuration à Francis BELLUAU

Sylvie HÉRON donne procuration à Jean-Claude BOULARD

Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN

Jennifer DIOT donne procuration à Alain GALLET

Guillaume TERTEREAU donne procuration à Lucas JUIGNÉ

Julie HEUZARD donne procuration à Anaïs BOUCHER

Karine NEEL donne procuration à Bruno TISON

Patrick BOULAY

Secrétaire de séance : Bruno TISON

OBJET : Approbation du Conseil Municipal du 6 juillet 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l’unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2023.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le sept septembre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,

Publiée par voie électronique,
Le 12 septembre 2023